



EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 9 novembre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 31
Nombre de procurations : 04
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 03 novembre 2020
Date de publication : 17 novembre 2020

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, M. Jean-Marie SERMIER, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMDAOUI, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

Mme Isabelle GIROD à M. Jean-Baptiste GAGNOUX
Mme Frédérique DRAY à Mme Nathalie JEANNET
M. Philippe JABOVISTE à M. Mathieu BERTHAUD
M. Jean-Philippe LEFÈVRE à M. Stéphane CHAMPANHET (début de séance)
Mme Laetitia CUSSEY à M. Jean-Marie SERMIER

Conseillers-ères absents-es non représentés :

M. Timothée DRUET (DCM 20.09.11.103)

Référence

20.09.11.95

Commission

Fonctionnement de l'Institution

Objet

Renouvellement du bureau de l'Union des Associations Foncières Parcey-Goux-Villette les Dole

Secrétaire de séance

Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE

Rapporteur

Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ

Le mandat des membres du bureau de l'Union des Associations Foncières Parcey-Goux-Villette les Dole arrive à échéance en 2020.

La procédure de renouvellement prévoit la désignation des membres comme suit :

- 4 propriétaires pour la Chambre d'Agriculture,
- 2 propriétaires pour la commune de Parcey,
- 1 propriétaire pour la commune associée de Goux,
- 1 propriétaire pour la commune de Villette les Dole.

Vu l'avis favorable de la commission « Fonctionnement de l'Institution » du 6 novembre 2020, Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DÉSIGNE** M. Serge CARD pour représenter la commune associée de Goux à l'Union des Associations Foncières Parcey-Goux-Villette les Dole.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du territoire
- Mairie Annexe de Goux
- Union des Associations Foncières Parcey-Goux-Villette les Dole (Mairie de Parcey)

Fait à Dole, le 9 novembre 2020.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Jean-Baptiste GAGNOUX

